

MASTER

Mention : Acoustique et musicologie

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>Les activités et les métiers accessibles reposent sur des savoir-faire pluridisciplinaires dédiés en partie à l'exploration et la création sonore et musicale (acoustique, synthèse et traitement audio-numérique, perception sonore, design sonore, musicologie, analyse des pratiques musicales...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie et conception sonores - Analyse de la création musicale - Production de textes théoriques et critiques - Conception, réalisation et direction de projets de création musicale et sonore - Accompagnement, développement et gestion de projets collectifs interdisciplinaires - Conception de dispositifs multimodaux innovants - Recherche scientifique et appliquée dans les champs arts-sciences-technologies en relation avec l'acoustique et la musicologie - Enseignement musical - Collecte, conservation et valorisation du patrimoine immatériel en relation avec l'acoustique et la musicologie. 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener une démarche scientifique pour résoudre des problématiques complexes qui relient le son et la musique dans le cadre de la R&D ou de la création artistique. - Valoriser le patrimoine immatériel, notamment dans les domaines de la muséographie, des humanités numériques et des arts sonores en prenant en compte des enjeux contemporains de la valorisation. - Effectuer des recherches de terrain dans le domaine spécifique de l'acoustique et de la musicologie en mettant en oeuvre des méthodologies qualitatives (collecte et entretien) et des savoirs hautement spécialisés. - Concevoir des dispositifs innovants en R&D ou à des fins de création artistique utilisant des solutions technologiques appropriées. - Élaborer une approche transdisciplinaire dans les domaines de l'acoustique, de la musicologie et de l'informatique musicale en concevant le son et la musique comme phénomènes physiques, comme objets de signification, œuvres musicales et faits artistiques et esthétiques. - Concevoir et réaliser une création sonore originale à partir des connaissances, des outils théoriques et technologiques, en s'appuyant sur une solide culture son-musique, afin de répondre aux besoins du monde industriel, culturel et artistique. - Concevoir et développer des méthodes et des outils techniques et technologiques (le cas échéant audionumériques), intégrant une réflexion esthétique, pour l'innovation, la création industrielle et artistique. - Imaginer, concevoir et mettre en oeuvre des projets individuels ou en équipe, dans les domaines scientifiques, technologique et artistique en relation avec l'acoustique et la musicologie. - Développer des réalisations innovantes en mobilisant les outils informatiques pour l'audionumérique en temps réel. - Concevoir et composer des séquences musicales et/ou des interprétations musicales dans des genres variés (avec ou sans outils audionumériques) à partir d'un cahier des charges précis en respectant contraintes économiques et environnementales. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les pratiques musicales et sonores contemporaines dans leur contexte de création, de production et de diffusion contemporaine. - Manager des projets dans les domaines des patrimoines sonores et musicaux et des industries culturelles et créatives. - Transmettre des connaissances théoriques et appliquées dans un contexte éducatif associé à l'acoustique et à la musicologie. - Communiquer en maîtrisant un vocabulaire technique musical et scientifique, en français et en anglais. - Engager une réflexion experte sur les évolutions techniques et technologiques liées en particulier à l'avènement des environnements immersifs. - Mettre en œuvre une approche pluridisciplinaire réunissant l'acoustique perceptive, l'informatique musicale, la pratique musicale, la musicologie et les sciences humaines. - Développer une communication transdisciplinaire par l'articulation des cultures spécifiques aux domaines théoriques et pratiques du son et de la musique. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	